



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2020-3-1-3

Séance du vendredi 19 juin 2020

### COMPTE DE GESTION 2019

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. HEMEDINGER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. FERRARI donne procuration à Mme LUTENBACHER.  
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'arrêté des comptes,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2018-6-1-1 du 14 décembre 2018 relative au vote du budget primitif 2019,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2019-3-1-6 du 21 juin 2019 relative au vote de la décision modificative n°1 de l'exercice 2019,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2019-4-1-2 du 21 octobre 2019 relative au vote de la décision modificative n°2 de l'exercice 2019,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2019-5-1-1 du 6 décembre 2019 relative à la décision modificative n°3 de l'exercice 2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le compte de gestion du budget principal et les comptes de gestion des budgets annexes de la Cité de l'Enfance et de la Régie départementale de Production d'énergie électrique, selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

## **ANNEXE A**

- Arrête les comptes de gestion 2019 du Payeur départemental retraçant les écritures du budget principal et des budgets annexes (Cité de l'Enfance et Régie départementale de Production d'Energie Electrique).
- Constate que le compte administratif 2019 du Département présente une différence de 28 398,34 € avec le compte de gestion 2019, en raison de l'intégration par le Payeur départemental dans les comptes de la collectivité d'une recette d'un montant de 28 398,34 € inscrit au chapitre 001 – Solde de la section d'investissement reporté en lien avec la dissolution de l'ADMD.
- Constate que le compte administratif des budgets annexes (Cité de l'Enfance et Régie départementale de Production d'Energie Electrique) sont en parfaite conformité avec les comptes de gestion afférents à l'exercice 2019.